AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1217
FR0012757854-FS0625

25 mai 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mai 2016, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l.[1] (7A rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg), a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 mai 2016, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Clayax Acquisition Luxembourg 5 SCA qu'elle contrôle, les seuils de 1/3 et 30% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et détenir, directement et indirectement, 39 314 839 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 25,52% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Clayax Acquisition Luxembourg 5[3]	39 314 839	25,52
Clayax Acquisition Luxembourg 1	0	0
Total Clayax Acquition Luxembourg 1	**39 314 839**	**25,52**

Ce franchissement de seuils résulte d'une réduction de capital de la société Clayax Acquisition Luxembourg 1 Sàrl suite au paiement en nature d'actions SPIE SA à la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui de ce fait n'est plus actionnaire de la société Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l.

[1] Détenue à 78,79% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Clayton, Dubilier & Rice, 21,21% par des fonds contrôlés, gérés ou conseillés par Ardian.
[2] Sur la base d'un capital composé de 154 076 156 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Filiale indirecte de Clayax Acquisition Luxembourg 1 S.à.r.l.